



Dernier communiqué de l'USML

Créée en 2014, l'Union Sacerdotale Marcel Lefebvre (USML) a rassemblé des prêtres qui dénonçaient la subversion entreprise par les dirigeants de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X.

Les trois principes fondateurs qui unissaient les membres de cette union étaient :

- a) l'amitié sacerdotale sans structure hiérarchique
- b) le combat contre la Rome apostate
- c) le refus de tout sectarisme dogmatique.

Depuis quelques mois, plusieurs membres, n'assumant plus les exigences des principes fondateurs, ont préféré se retirer de l'USML.

Les trois derniers membres, réunis comme prévu, voient dans ces défections une indication de la Providence qu'il n'est plus opportun de maintenir l'existence de l'USML.

En effet, l'absence d'autorité légitime et l'abaissement des caractères empêchent trop souvent la pratique des vertus nécessaires à l'existence d'une structure, si légère soit-elle.

Comme le disait Mgr Lefebvre : « À partir de Jean XXIII, on peut dire qu'on n'est plus dans un temps normal de l'Église ». (cospec 111b, 1984). Que faire ?

Le Père Calmel a très bien défini l'attitude que les prêtres aussi bien que les laïcs devaient adopter en ces temps anormaux :

« Le moyen, me semble-t-il, pour permettre au combat chrétien d'atteindre toute son ampleur en échappant aux conflits intérieurs et aux rivalités extérieures, c'est de le mener par petites unités, qui se connaissent dans la mesure où elles le peuvent, qui se portent secours à l'occasion, mais qui refusent d'entrer dans je ne sais quelles organisations systématiques et universelles. Dans ces diverses unités, telles qu'une modeste école, un humble couvent, une confrérie de piété, un petit groupement entre familles chrétiennes, une organisation de pèlerinage, l'autorité est réelle et indiscutée ; le problème du chef ne se pose pratiquement pas ; l'œuvre à faire est précise. Il s'agit seulement d'aller jusqu'au bout de sa grâce et de son autorité dans la petite sphère dont on a certainement la charge, en se tenant relié, sans grandes machines administratives, à ceux qui font pareil. » (Itinéraires, Autorité et sainteté dans l'Église, N° 149 - janvier 1971)

L'expérience de ces dernières années nous montre que l'intuition du Père Calmel ne doit pas rester une vue de l'esprit mais doit être acceptée dans ses conséquences pratiques.

Pour notre part, nous continuerons donc notre ministère conformément à ces mêmes principes



« Qui, d'une manière ou d'une autre, favorise le modernisme, soit en quantifiant les modernistes
ou en excusant leur conduite coupable sera exclu, sans merci, de sa charge »
(Père X, Faculté J 66)

La Sapinière - LaSapiniere.info

Site antimoderniste, antilibéral et antimaçonnique

<http://www.lasapiniere.info>

en collaboration avec les confrères de bonne volonté.

Angers, le 6 juillet 2017

abbé Nicolas Pinaud

abbé Olivier Rioult

abbé Pierre Roy